

Direction Opérationnelle Des Télécommunications d'Annaba

SOUS DIRECTION TECHNIQUE

DÉPARTEMENT RESEAU D'ACCES

REF : DOT/SDT/DRA/RU/ 799 /2024

Annaba le 20/11/2024

A Monsieur REHAHLIA FERID
Gérant de SARL TCA GENIC
Cité 1200 Logt BT B N° 18 Résidence Echarifa Bab Ezzouor

OBJET : Mise en demeure N°01 Pour retard Exécution des Travaux

Projet : Travaux câble FO pour Modernisation SABRI LAKHDAR/1 ANNABA MSAN/SB1N23

Bon de Commande N° 2400167 du 21/03/2024 et l'ODS N°79/2023 du 21/03/2023

Dans le cadre de la réalisation du projet cité en objet, qui vous été confié dans le cadre du contrat d'adhésion à commande référencé : 04/AT/DOT23/SDFS/DAL/SM/2024 du 29/02/24, et après une visite de vérification effectuée en date du 20/11/2024, il a été constaté l'abandon du chantier alors que les travaux ne sont pas achevés à 100 % et ce malgré les multiples relances.

A cet effet, je vous mets en demeure pour la réception des travaux et un délai de 24 heures vous ai accordés afin de remédier à l'ensemble des anomalies constatées, faute de quoi je me verrai dans l'obligation de procéder à la résiliation de votre contrat.



Le Directeur Opérationnel des
Télécommunications - Annaba

Signé: TERKMANI Mohamed Riad